

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2026

ABROGER LES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS-MOBILITÉS - (N° 2970)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Meurin

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« visant à abroger »

le mot :

« supprimant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.